



Le Smédar déploie son Plan Boost en partenariat avec ses 5 collectivités adhérentes, les communes et le soutien financier de CITEO.

Le Plan Boost qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme d'actions qui permet d'optimiser la collecte de tous les emballages et notamment ceux en plastique grâce à un travail de coopération entre les acteurs de la collecte, du tri et du recyclage !

L'objectif ? Ces consignes de tri ont pour but de simplifier le geste de tri. C'est un emballage ou un papier ? Alors il n'y a plus de question à se poser, il va dans le dispositif de tri (bac/sac jaune ou colonne d'apport volontaire pour les déchets recyclables).

Vous avez un doute ? Une question ?

Pour vous aider à adopter les bons gestes de tri, le Smédar a conçu et diffusé un mémo-tri magnétique à l'ensemble des foyers de la commune.

Intitulée « Tournez, c'est trié », cette roue du tri vous rappelle au quotidien les gestes de tri. Installez donc votre roue du tri à proximité de votre poubelle de tri et adoptez les bons réflexes !

Je, tu, il, nous trions !

Infos complémentaires :

Inutile de laver les emballages avant de les jeter. Les emballages plastiques de type pots de yaourt, boîtes de conserve, barquettes alimentaires etc... peuvent être jetés directement dans les poubelles pour les recyclables. D'ailleurs, pour faciliter le tri, **veillez à ne pas les imbriquer.**

La mission des agents de tri, un vrai gage de qualité ! Au sein de l'Ecopôle Vesta de Grand-Quevilly, le centre de tri permet de traiter chaque année, les déchets recyclables de 610 000 habitants soit 33 000 tonnes d'emballages et de papiers. Lors de leur parcours sur la chaîne de tri, les déchets sont séparés par matière. Toutefois, les agents, positionnés en bout de chaîne ont un rôle essentiel. En effet les erreurs de tri qui persistent sont pour la plupart enlevées à la main.

Appartement ou maison, tous concernés ! Le tri des déchets est possible pour tous. Que vous ayez un bac individuel, un sac jaune ou un dispositif d'apport volontaire, adopter le tri est un geste en faveur de l'économie circulaire !

Une marge de progression peut être encore atteinte. Sur les 340 kg de déchets générés par habitant à l'année, seuls les déchets recyclables (36 kg) et les contenants en verre (22 kg) peuvent permettre de fabriquer de nouveaux objets : emballages plastiques ou bouteilles en verre. Un effort est encore à fournir pour augmenter le pourcentage de valorisation.